

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19182**

### Intitulé

Manager de domaines viticoles (MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux sciences agro)	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

211p Organisation gestion des ateliers de productions végétales

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le métier visé par la certification « Manager de Domaines Viticoles (MS) » est orienté vers le management d'entreprise de la filière viti-vinicole. Les managers de domaines viticoles ou d'entreprises du secteur vitivinicole sont des femmes et des hommes polyvalents, proches des problématiques de production et capables d'appréhender parfaitement l'entreprise dans son environnement juridique, fiscal, réglementaire et social en disposant d'une culture générale sur la vie des entreprises.

Selon la taille de l'entreprise, les fonctions assurées par ces managers peuvent prendre plusieurs appellations :

**Dans les très petites entreprises (TPE),** le manager devra assurer la direction générale, qui requiert polyvalence et aptitude au management des ressources humaines.

Dans ce cadre, les fonctions occupées à l'issue de la formation sont : Chef d'exploitation viticole, Gérant d'une entreprise de conseil en gestion d'exploitation viticole (activité libérale)

**Dans des entreprises de plus grande taille** (PME, Grand groupe, Coopérative viticole, Chambre d'agriculture, Société de négoce, ...) le manager pourra soit assurer :

- Des **fonctions transversales de direction générale** en s'appuyant sur une équipe de cadre. Dans ce cadre, les fonctions occupées à l'issue de la formation sont : Directeur de domaine viticole (salarié), Directeur de cave coopérative, Direction générale de négoce de vin

- Des **fonctions de cadre dirigeant plus spécialisés** (Technique, Commercial, Administratif et Financier, ...). Il devra, dans ce cas, être capable de valoriser les compétences acquises en gestion dans ce domaine précis, démontrer une aptitude à l'encadrement en direction de ses collaborateurs (agents de maîtrise, ouvriers qualifiés) et assurer la communication avec la direction. Dans ce cadre, les fonctions occupées à l'issue de la formation sont : Cadre de direction de domaine viticole (technique, financière, commerciale), Régisseur, Cadre de direction de cave coopérative (technique, financière, commerciale), Directeur technique, financier, commercial dans des activités de négoce de vin, Conseiller en gestion d'exploitation viticole

**Dans une TPE/PE,** le manager exercera à la fois l'activité de direction générale (pilotage stratégique) et de manager d'unité, il devra en effet combiner la dimension stratégique et la dimension opérationnelle des différents domaines d'activité de l'entreprise.

**Dans les PME, Grand groupe,** les activités peuvent être plus spécialisées : le manager exercera alors davantage des activités de manager d'unité.

Le titulaire de la certification intervient dans trois grands domaines :

- **La conduite globale ( ou management stratégique ) d'une entreprise viti-vinicole** avec toutes les étapes dites transversales (stratégie, juridique, fiscale, sociale, ...)

- **La gestion ( ou management opérationnel) d'une entreprise viti-vinicole**

- **L'expertise et le conseil en management d'une entreprise vitivinicole**

Les grandes activités exercées par le titulaire de la certification sur le plan du management stratégique, opérationnel et de l'expertise nécessitent de sa part la maîtrise du processus allant du diagnostic de la situation à la prise de décision en fixant ou en tenant compte d'objectifs. Les étapes de ce processus sont menées le plus souvent de la manière suivante :

Il (elle) conçoit et met en œuvre les différentes séquences d'un processus de décision, pour l'ensemble de l'entreprise ou dans un de ses domaines de gestion.

- Il (elle) élabore un diagnostic
- Il (elle) définit des orientations suite au diagnostic
- Il (elle) propose des solutions (techniques, économique, commerciales, juridiques, fiscales, de gestion des ressources humaines) et définit la faisabilité et la rentabilité des orientations envisagées
- Il (elle) met en œuvre ces solutions et planifie les étapes de réalisation
- Il (elle) contrôle et évalue leur réalisation
- Il (elle) communique sur les résultats, évolutions et enjeux à des partenaires ou en interne
- Il (elle) organise le fonctionnement d'un service ou d'une structure (pilotage)

En fonction du domaine d'intervention, les activités décrites prendront plus ou moins d'importance.

Dans le détail et de façon non exhaustive, les principales activités identifiables selon le domaine d'intervention concerné sont les

suivantes :

#### **Pour le Management stratégique d'une entreprise viti-vinicole**

Cet intitulé définit à lui seul l'activité centrée sur le **pilotage** stratégique de l'entreprise. Pour accomplir son rôle de décideur, le manager d'entreprise viti-vinicole doit réaliser un diagnostic stratégique de son entreprise, le traduire en projet et en business plan et le mettre en œuvre. Il doit en outre coordonner les différentes unités de son entreprise et exercer une fonction de manager général pour mettre en œuvre la stratégie qu'il a élaborée en s'appuyant sur la réglementation juridique, fiscale, sociale liée au secteur de la vigne et du vin. Il doit en outre avoir une bonne connaissance de la filière.

#### **Pour le Management opérationnel d'une entreprise viti-vinicole**

Dans les entreprises viticoles, on rencontre plusieurs unités, ce qui conduit à un management spécifique. Le manager devra être capable à la fois de piloter le(s) différentes unités qui peuvent composer une entreprise viti-vinicole en lien avec les objectifs fixés mais également d'orienter leur(s) organisation(s) et leur(s) fonctionnement(s).

Les unités rencontrées dans une entreprise viti-vinicole sont les suivantes :

- **l'unité de production** (conduite du vignoble, récolte)
- **l'unité de transformation et conditionnement** (vinification, élevage, conditionnement des vins)
- **l'unité de commercialisation**
- **l'unité administrative et financière**
- Il devra également assurer **le management des ressources humaines de l'unité ou de l'entreprise.**

#### **Pour l'expertise et le conseil en management d'une entreprise viti-vinicole**

Cet intitulé concerne les activités qui participent à l'amélioration continue du pilotage de l'entreprise. En s'appuyant sur sa maîtrise du management stratégique et opérationnel, le manager sera amené à contrôler et évaluer les actions mises en œuvre afin de mesurer les écarts entre les résultats obtenus et la définition des objectifs. Il devra coordonner et communiquer sur les actions correctives à mettre en œuvre.

Ces activités pourront être exercées dans des entreprises de service. Dans ce cas, l'activité **d'expertise -conseil** pourra s'exercer sur une dimension stratégique comme sur un domaine d'activité spécifique de l'entreprise conseillée. Elle pourra inclure une dimension managériale. Cette activité peut être réalisée comme activité libérale ou comme salarié d'une entreprise de service.

**Pour manager la stratégie d'une entreprise viti-vinicole, le certifié doit être capable**, en s'appuyant sur une bonne compréhension des processus techniques, économiques et financiers, une bonne connaissance des réglementations juridiques, fiscales, sociales et une maîtrise de l'anglais (vocabulaire spécifique du milieu de la vigne et du vin, **de :**

- Participer à la réalisation et utiliser un diagnostic stratégique
- Raisonner les priorités en terme stratégique
- Elaborer ou préconiser les axes stratégiques de l'entreprise : choix des actions (technique, économique et financière, sociale, ...), montage juridique et fiscal
- Conduire une analyse prévisionnelle (business plan)
- Coordonner l'application et le contrôle sur le moyen terme des objectifs choisis en utilisant **les moyens suivants, nécessaires à la réalisation de ces compétences, professionnelles**
- L'animation et la coordination du travail d'équipe
- La communication des prises de décisions

**Pour manager le fonctionnement opérationnel des unités techniques d'une entreprise viti-vinicole, le titulaire doit être capable**, en s'appuyant sur ses connaissances du matériel végétal, des bases agronomiques et physiologiques de la plante, des processus de conduite du vignoble, des équipements nécessaires à cette conduite, de la connaissance des réglementations environnementales, juridiques et sociales ainsi que des démarches de management qualité rattachées à cette conduite, de la connaissance des processus de vinification, d'élevage et de conditionnement des vins et de la connaissance des réglementations juridiques et sociales ainsi que des démarches de management qualité rattachées à ces processus, **de :**

- Analyser les interactions sol/climat/plante
- Raisonner la conduite et la production d'un vignoble
- Raisonner les traitements phytosanitaires et l'entretien des sols
- Raisonner l'installation d'une parcelle de vigne
- Réaliser une expertise technique viticole à l'échelle de la parcelle et de la propriété
- Raisonner l'élaboration d'un vin de qualité en fonction de la qualité de la matière première et des objectifs commerciaux de l'entreprise en tenant compte :

- de la gestion des ressources humaines
- de la gestion du matériel
- des contraintes environnementales des contraintes réglementaires

- Analyser et interpréter les qualités chimiques et sensorielles des vins
- Raisonner le traitement des effluents vinicoles
- Réaliser une expertise technique œnologique à l'échelle de la parcelle et de la propriété en lien avec les objectifs commerciaux en utilisant **les moyens suivants, nécessaires à la réalisation de ces compétences, professionnelles**
- L'animation et la coordination du travail d'équipe
- La communication des prises de décisions
- L'encadrement des équipes de cadre et/ou agents de maîtrise, ouvriers qualifiés

**Pour manager le fonctionnement opérationnel de l'unité commerciale d'une entreprise viti-vinicole sous l'angle**

**économique, le certifié doit être capable**, en s'appuyant sur ses connaissances en comptabilité générale et comptabilité analytique et des Connaissances des réglementations juridiques et fiscales rattachées, **de :**

- Raisonner sa politique de prix en adéquation avec les critères techniques, économiques, qualitatifs et commerciaux
  - Mener une analyse marketing et commerciale
  - Tenir une comptabilité analytique
  - Calculer et analyser ses coûts
  - Mesurer sa performance économique et commerciale
- en utilisant **les moyens suivants, nécessaires à la réalisation de ces compétences, professionnelles**

- L'animation et la coordination du travail d'équipe
- La communication des prises de décisions
- L'encadrement des équipes de cadre et/ou agents de maîtrise et employés administratifs

**Pour manager le fonctionnement opérationnel de l'unité administrative et financière d'une entreprise viti-vinicole, le certifié doit être capable**, en s'appuyant sur ses connaissances en comptabilité générale et analyse financière et de la connaissance des réglementations juridiques et fiscales rattachées, **de :**

- Animer et coordonner les différentes ressources humaines de l'entreprise
- Gérer les ressources humaines (embauche, rémunération, ...)
- Conduire et analyser un diagnostic financier

en utilisant **les moyens suivants, nécessaires à la réalisation de ces compétences, professionnelles**

- L'animation et la coordination du travail d'équipe
- La communication des prises de décisions
- L'encadrement des équipes de cadre et/ou agents de maîtrise et employés administratifs

**Pour expertiser et le conseiller en management une entreprise viti-vinicole, le certifié doit être capable**, en s'appuyant sur une bonne compréhension des processus techniques, économiques et financiers, la connaissance des réglementations juridiques, fiscales, sociales, la maîtrise de l'anglais ainsi que la maîtrise du management stratégique et opérationnel, **de :**

● Mettre en œuvre l'amélioration continue du pilotage de l'entreprise en contrôlant et évaluant les actions mises en œuvre afin de mesurer les écarts entre les résultats obtenus et la définition des objectifs.

- Mener un diagnostic sur une problématique stratégique des entreprises viti-vinicoles en vue d'une expertise
- Mener un diagnostic sur le fonctionnement de plusieurs unités de l'entreprise (technique, économique et financier, commerciale, ...)

en vue d'une expertise

- Animer et coordonner la mise en place des actions choisies, suite à la réalisation du diagnostic.
- en utilisant **les moyens suivants, nécessaires à la réalisation de ces compétences, professionnelles**
- L'animation et la coordination du travail d'équipe
  - La communication le diagnostic et les préconisations

#### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

- Très Petite Entreprise / Petite Entreprise / Petite et Moyenne Entreprise du secteur de la production viti-vinicole.
- Secteur coopératif viti-vinicole
- Petite et Moyenne Entreprise ou Grand Groupe du secteur du négoce ou de la distribution de vin
- Organisme parapublic ou Entreprise privée du secteur du conseil, développement de la filière viti-vinicole
- Chef d'exploitation viticole
- Directeur de domaine viticole (salarié), de cave coopérative
- Direction générale de négoce de vin
- Cadre de direction de domaine viticole (technique, commercial, administratif et financier)
- Régisseur
- Cadre de direction de cave coopérative
- Direction technique, financière, commerciale dans des activités de négoce de vin
- Conseil en gestion d'exploitation viticole (activité libérale ou salariée)

#### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

**A1405** : Arboriculture et viticulture

**M1302** : Direction de petite ou moyenne entreprise

**A1301** : Conseil et assistance technique en agriculture

**M1402** : Conseil en organisation et management d'entreprise

**A1303** : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

#### **Réglementation d'activités :**

Le CES Manager de domaines viticoles permet l'obtention du **Certificat Certiphyto décideur** et de la **Capacité Professionnelle Agricole**

#### **Modalités d'accès à cette certification**

##### **Descriptif des composantes de la certification :**

La certification présente 5 composantes et se base sur des audits réalisés par les stagiaires auprès des entreprises du secteur.

**Composante « Management stratégique d'une entreprise viti-vinicole » : Réaliser un business plan au même titre qu'un**

### **conseiller en prévision**

- Groupe de 5 ou 6 personnes.
- Réalisation de l'audit prévision et remise d'un document écrit à destination du viticulteur commanditaire de l'étude ainsi qu'à l'équipe pédagogique
- Présentation orale du rapport (de 5 à 10 minutes pour chaque membre du groupe) devant un jury d'évaluation ainsi que le commanditaire de l'étude.

**Jury :** enseignants chercheurs en viticulture et œnologie et gestion, conseillers d'entreprise.

#### **Evaluation :**

Le système d'évaluation prend en compte trois notes :

- une note concerne l'évaluation du document écrit. Sont jugées la clarté et la rigueur du diagnostic, la capacité de synthèse. Cette note est identique pour chaque participant au groupe.
- Un bonus - malus individuel peut modifier la note obtenue à l'écrit afin d'évaluer la participation et l'implication dans la réalisation du projet technique de chaque participant
- Un bonus - malus individuel peut modifier la note obtenue à l'écrit afin d'évaluer prestation orale et la capacité à répondre aux questions du jury de chaque stagiaire.

**Coefficient :** cet audit a un coefficient 1,5 dans l'obtention du diplôme.

Nb : Cet audit prévision sera évalué en même temps que l'audit technique. Ces différents audits sont réalisés en parallèle sur la même entreprise.

### **Composante « Management du fonctionnement opérationnel des Unités techniques d'une entreprise viti-vinicole » : Réaliser un audit viticole et un audit œnologique au même titre qu'un manager d'entreprise vitivinicole visant à optimiser ses unités de production**

- Etude réalisée en groupe de 5 ou 6 personnes.
- Réalisation de l'audit et production d'un document écrit au professionnel viticulteur commanditaire de l'étude ainsi qu'à l'équipe pédagogique.
- Présentation orale du rapport (de 5 à 10 minutes pour chaque membre du groupe) devant un jury d'évaluation ainsi que le viticulteur commanditaire de l'étude

**Jury :** enseignants chercheurs en viticulture et œnologie et gestion, conseillers d'entreprise.

#### **Evaluation :**

Le système d'évaluation prend en compte quatre notes :

- deux notes concernent l'évaluation du document écrit audit viticole et audit technique. Sont jugées la clarté et la rigueur du diagnostic, la capacité de synthèse. Cette note est identique pour chaque participant au groupe.
- Un bonus - malus individuel peut modifier la note obtenue à l'écrit afin d'évaluer la participation et l'implication dans la réalisation du projet technique de chaque participant
- Un bonus - malus individuel peut modifier la note obtenue à l'écrit afin d'évaluer prestation orale et la capacité à répondre aux questions du jury de chaque stagiaire.

**Modalité d'évaluation :** Moyenne des 2 notes (chacune au coefficient 1)+ou- bonus et malus

Cette note définitive est communiquée.

**Coefficient :** cet audit a un coefficient 1.5 dans l'obtention du diplôme.

Nb : Cet audit technique est évalué en même temps que l'audit prévision. Ces différents audits sont réalisés en parallèle sur la même entreprise.

### **Composante « Management du fonctionnement opérationnel de l'Unité de commercialisation d'une entreprise viti-vinicole sous l'angle économique » Réaliser un audit technico-économique au même titre qu'un conseiller d'entreprise viticole ou qu'un manager devant améliorer et légitimer la performance de son entreprise**

- Etude réalisée seul ou en binôme.
- Réalisation de l'audit et production d'un document écrit au viticulteur commanditaire de l'étude ainsi qu'à l'équipe pédagogique.
- Présentation orale du rapport au responsable du domaine viticole concerné.
- Soutenance orale de l'analyse marketing à l'équipe pédagogique (travail réalisé par groupe)
- Soutenance orale de l'analyse de résultats collectifs à l'équipe pédagogique et au groupe de viticulteurs concernés (travail réalisé par groupe)

#### **Evaluation :**

L'évaluation de l'audit technico-économique se décompose en 4 évaluations intermédiaires accompagnées de commentaires individuels sur le travail effectué (notation intermédiaire non communiquée, une harmonisation de la notation est réalisée avec le responsable de l'enseignement).

**Coefficient :** cet audit a un coefficient 1 dans l'obtention du diplôme.

### **Composante « Management du fonctionnement opérationnel de l'Unité administrative et financière d'une entreprise viti-vinicole » : Réaliser l'audit financier d'une entreprise au même titre qu'un conseiller d'entreprise viticole**

- Etude élaborée seul ou en binôme.
- Réalisation de l'audit financier
- Rédaction d'un document écrit à destination du viticulteur commanditaire de l'étude et de l'équipe pédagogique.
- Présentation des résultats de l'audit au responsable du domaine viticole concerné.
- Soutenance orale de l'analyse de résultats collectifs à l'équipe pédagogique et au groupe de viticulteurs concernés (travail réalisé par

groupe)

**Evaluation :**

L'évaluation de l'audit financier se décompose en 2 évaluations intermédiaires pour lesquelles la remise d'un commentaire sur le travail effectué est réalisée à chaque stagiaire, (notation intermédiaire non communiquée).

**Coefficient :** cet audit a un coefficient 1 dans l'obtention du diplôme.

**Composante « Expertise et conseil en management d'une entité de la filière viti-vinicole » : Réaliser une étude et conduire un projet de dimension managériale au sein d'une entreprise au même titre qu'un futur manager**

- Etude réalisée seul (stage de fin d'année).

Le sujet est proposé par un maître de stage et validé par le responsable formation.

- Réalisation d'une thèse professionnelle présentant l'ensemble de l'étude et des résultats.

- Présentation orale du travail devant le jury d'évaluation et le maître de stage (exposé, discussion, réponses aux questions du jury).

**Evaluation :** La note attribuée à ce travail résulte de la valeur du document écrit, de la qualité de la présentation orale (exposé et réponses aux questions), et de l'appréciation du maître de stage.

**Coefficient :** cette étude a un coefficient 5 dans l'obtention du diplôme

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 19182 - Management stratégique d'une entreprise viti-vinicole	Il permettra au titulaire de la certification d'acquérir la compétence suivante : Savoir utiliser et comprendre un diagnostic stratégique, être capable de raisonner les priorités en terme stratégique et mener un projet stratégique : choix des actions (technique, économique et financière, sociale, ...), montage juridique et fiscal. Il permettra également d'être capable de conduire une analyse prévisionnelle (business plan) et de coordonner l'application et le contrôle sur le moyen terme des objectifs choisis en sachant utiliser des outils de prévisions : Tableur, Logiciel de prévision.  Il sera évalué au travers la réalisation de l'audit prévision décrit plus haut. Le bloc sera validé par l'obtention d'une note minimale de 10/20.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 19182 - Management opérationnel des unités techniques d'une entreprise de la filière vigne et vin	Il permettra au titulaire de la certification d'acquérir les compétences suivantes : être capable de raisonner l'ensemble des opérations techniques allant de la plantation à la production de raisin, de la transformation au conditionnement du vin. Il permettra également d'être capable de réaliser une expertise technique tant viticole qu'œnologique à l'échelle de la parcelle et de la propriété en lien avec les objectifs commerciaux.  Il sera évalué au travers la réalisation de l'audit technique décrit plus haut. Le bloc sera validé par l'obtention d'une note minimale de 10/20
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 19182 - Management opérationnel de l'unité commerciale d'une entreprise viti-vinicole sous l'angle économique	Il permettra au titulaire de la certification d'acquérir les compétences suivantes : être capable de raisonner la politique de prix d'un domaine viticole en adéquation avec les critères techniques et économiques et être capable de mener une analyse marketing en sachant utiliser des outils de comptabilité analytique et d'évaluation stratégique : matrice SWOT.  Il sera évalué au travers la réalisation d'un audit technico-économique (décrit plus haut). Le bloc sera validé par l'obtention d'une note minimale de 10/20
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 19182 - Management opérationnel de l'unité administrative et financière d'une entreprise viti-vinicole	Il permettra au titulaire de la certification d'acquérir la compétence suivante : être capable de conduire et d'analyser un audit financier en utiliser des outils d'analyse financière.  Il sera évalué au travers la réalisation de l'audit financier (décrit plus haut). Le bloc sera validé par l'obtention d'une note minimale de 10/20

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 19182 - Expertise et conseil en management d'une entité de la filière viticole	<p>Il permettra au titulaire de la certification d'acquérir les compétences suivantes : être capable de mener un diagnostic sur une problématique stratégique des entreprises viti-vinicoles. Pour ce faire, il devra mener un diagnostic sur le fonctionnement de plusieurs unités de l'entreprise (technique, économique et financier, commerciale, ...). Il permettra également au stagiaire d'être capable d'animer et coordonner la mise en place des actions choisies, suite à la réalisation du diagnostic. Ce bloc s'effectuera en entreprise lors d'un période de stage.</p> <p>Il sera évalué au travers la réalisation d'un mémoire écrit et de sa soutenance orale devant un jury. Le bloc sera validé par l'obtention d'une note minimale de 10/20</p>

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable pédagogique de la formation</li> <li>• 2 enseignants chercheurs de l'école</li> <li>• 3 professionnels de la gestion des domaines viticoles</li> <li>• Le maitre de stage</li> </ul>
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable pédagogique de la formation</li> <li>• 2 enseignants chercheurs de l'école</li> <li>• 3 professionnels de la gestion des domaines viticoles</li> <li>• Le maitre de stage</li> </ul>
En contrat de professionnalisation	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable pédagogique de la formation</li> <li>• 2 enseignants chercheurs de l'école</li> <li>• 3 professionnels de la gestion des domaines viticoles</li> <li>• Le maitre de stage</li> </ul>
Par candidature individuelle	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable pédagogique de la formation</li> <li>• 2 enseignants chercheurs de l'école</li> <li>• 3 professionnels de la gestion des domaines viticoles</li> <li>• Le maitre de stage</li> </ul>
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable pédagogique de la formation</li> <li>• 2 enseignants chercheurs de l'école</li> <li>• 3 professionnels de la gestion des domaines viticoles dont au minimum un employeur et un salarié au minimum</li> </ul>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des

certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 9 décembre 2017, jusqu'au 18 décembre 2023.

Arrêté du 16 avril 2014 publié au Journal Officiel du 3 juillet 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de la certification.

Arrêté du 27 novembre 2012 publié au Journal Officiel du 9 décembre 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Responsable de domaines viticoles" avec effet au 05 mars 2011, jusqu'au 9 décembre 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1990 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 19 janvier 1998 publié au Journal Officiel du 4 février 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

### **Pour plus d'informations**

#### **Statistiques :**

12 titulaires de la certification par an en moyenne

#### **Autres sources d'information :**

<http://www.agro-bordeaux.fr/fiche-pedagogique/mastere-specialise-manager-de-domaines-viticoles/formco@agro-bordeaux.fr>

<http://www.agro-bordeaux.fr>

#### **Lieu(x) de certification :**

Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux sciences agro) : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde ( 33) [GRADIGNAN]

BORDEAUX SCIENCES AGRO

1 cours du Général de Gaulle

CS 40201

GRADIGNAN Cedex

#### **Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

BORDEAUX SCIENCES AGRO

#### **Historique de la certification :**

##### **Modification de nom de la certification :**

Certificat d'Etudes Supérieures : Gestionnaire de domaines agricoles – spécialisation domaines viticoles.

Certificat d'Etudes Supérieures : Responsable de domaines viticoles

Certificat d'Etudes Supérieures : Manager de domaines viticoles

**Certification précédente :** [Responsable de domaines viticoles](#)